

Parc agrivoltaïque Ferme de la Forêt

Eté 2025



Page internet du projet

Edito

Chers soutiens du projet Ferme de la Forêt,

Après plus de quatre années de réflexion et de travail aux côtés de nos experts et de bureaux d'études spécialisés, **le projet a franchi une nouvelle étape !** À l'issue de plus de quinze mois de concertation avec les acteurs locaux, **la demande de permis de construire a été déposée en juillet 2025** auprès des services de l'État.

Ce dépôt marque l'aboutissement d'une phase de préparation importante, ponctuée notamment par la tenue du **comité de projet en mai 2025**. Lors de cette rencontre, le projet finalisé a été présenté aux élus locaux – dont le Maire de Bourguignons et les Maires des communes limitrophes – ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires de l'Aube et à la Communauté de Communes de Barséquanais en Champagne.

L'instruction de cette demande va maintenant débuter et s'échelonnnera jusqu'à fin 2026. Elle comprendra plusieurs étapes réglementaires : vérification de complétude, échanges avec la CDPENAF, organisation de l'enquête publique, avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAe), puis décision finale sur l'autorisation.

Nous vous remercions sincèrement pour votre confiance et votre engagement à nos côtés dans ce projet. Nous continuerons à vous tenir informés des prochaines avancées !

À très bientôt,
L'équipe W.E.B Énergie du Vent



W.E.B
web.energy

Les étapes clés d'un projet agrivoltaïque



Les chiffres clés du projet Ferme de la Forêt

1 commune
Bourguignons

8k foyers
de consommation électrique annuelle hors chauffage

17,62 MWc
de puissance installée

30 ha
de surface en sol

Zone géographique du projet Ferme de la Forêt



Vous avez une question ? Contactez-nous !



Mathieu Schnitzler
Chef de projet
06 81 22 28 14
mathieu.schnitzler@web.energy



Marien Noël
Responsable régional Est
06 61 45 40 70
marien.noel@web.energy